

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
195<sup>e</sup> année  
18 avril 2019  
n° 14 / 7815<sup>e</sup>  
pages 753 à 808

## CHRONIQUE / Constitution et pouvoirs publics

L'entrée de la fraternité en droit administratif :  
entre acceptation du principe et restriction procédurale

> Annabelle Pena

774

## ÉDITORIAL

753 L'État de non-droit, *Michel Vivant*

## ACTUALITÉS

- 758 Revendication (sanction du délai) : pas d'atteinte disproportionnée au droit de propriété
- 759 GPA : conventionnalité de la jurisprudence de la Cour de cassation
- 763 Distribution de la presse (modernisation) : présentation d'un projet de loi
- 765 Travail forcé (mineure étrangère) : indemnisation du préjudice économique
- 766 Différence de traitement (date de présence) : pas de présomption générale de justification
- 768 Amiante (préjudice d'anxiété) : revirement de jurisprudence

## POINT DE VUE

772 Lutte contre le dopage : les fédérations sportives n'ont plus de pouvoir disciplinaire,  
*Romain Bouniol*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 783 **Panorama** : Concurrence-Distribution, *Nicolas Ferrier*
- 797 **Notes** : EIRL : remise en cause de l'affectation, *note sous Com. 6 mars 2019, Véronique Legrand*
- 801 Qualification de la garantie autonome et obligation de mise en garde,  
*note sous Com. 30 janv. 2019, Jean-Denis Pellier*
- 805 L'abattage, le bien-être de l'animal et la labellisation « agriculture biologique »,  
*note sous CJUE 26 févr. 2019, Fabien Marchadier*

## ENTRETIEN

808 Jean-Christophe Roda - Affaire *Alstom-Siemens* :  
l'annonce d'une possible réforme des règles européennes de concurrence

DA|LOZ



Version numérique incluse\*



321914



9 782993 219140

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,  
et Philippe MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Maëlle HARSCOÛËT DE KERAVAL (5379)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction: Véronique THILL

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 01 40 92 20 85

Service publicité: Myriam LACROIX, Responsable

Tél.: 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 645 € HT (658,55 € TTC)

Étranger: 711 € HT

Prix au numéro: 28,59 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Avril 2019

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier: Portugal  
Taux de fibres recyclées: 0 %  
Prot: 0,08 kg/t

## ÉDITORIAL

Michel Vivant

753

L'État de non-droit



## ACTUALITÉS

756

### DROIT DES AFFAIRES

#### Consommation

Clause abusive (compétence judiciaire): renvoi général au droit national applicable, *CJUE 3 avr. 2019*

#### Contrat d'affaires

Transport aérien (indemnisation des passagers): retard dû à un pneumatique endommagé, *CJUE 4 avr. 2019*

#### Entreprise en difficulté

Compétence (droit commun): action en remboursement d'un prêt par un établissement bancaire, *Com. 3 avr. 2019*

Déclaration des créances (délai): créance née d'une infraction pénale, *Com. 3 avr. 2019*

Créances antérieures (interdiction des garanties): nullité d'un gage-espèces, *Com. 3 avr. 2019*

Compensation des créances (connexité): caractère vraisemblable de la créance, *Com. 3 avr. 2019*

Revendication (sanction du délai): pas d'atteinte disproportionnée au droit de propriété, *Com. 3 avr. 2019*

Liquidation judiciaire (cession d'actif): recours contre les décisions du juge-commissaire, *Com. 3 avr. 2019*

758

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Assurance sur la vie (bénéficiaire): pas de parallélisme des formes pour la modification, *Civ. 1<sup>er</sup>, 3 avr. 2019*

#### Famille-Personne-Succession

GPA: conventionnalité de la jurisprudence de la Cour de cassation, *CEDH 10 avr. 2019*

Certificat de nationalité (délivrance): non-renvoi à QPC, *Civ. 1<sup>er</sup>, 4 avr. 2019*

Indivision (partage): protection du logement familial en cas de licitation, *Civ. 1<sup>er</sup>, 3 avr. 2019*

760

### DROIT IMMOBILIER

#### Construction-Urbanisme

Responsabilité décennale (ouvrage): structure fixe ancrée au sol, *Civ. 3<sup>e</sup>, 4 avr. 2019*

Contrat d'entreprise (réception): portée d'une clause de réception tacite, *Civ. 3<sup>e</sup>, 4 avr. 2019*

Bail à construction (locations par le preneur): extinction à la date d'expiration du bail, *Civ. 3<sup>e</sup>, 4 avr. 2019*

Travaux irréguliers (zone agricole): obligation de remise en conformité, *Civ. 3<sup>e</sup>, 4 avr. 2019*

#### Expropriation

Indemnités d'expropriation: capacité des réseaux desservant les parcelles, *Civ. 3<sup>e</sup>, 4 avr. 2019*

762

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Peine (aménagement): examen de la situation professionnelle à l'audience, *Crim. 9 avr. 2019*

Confiscation: bien dont la personne accusée n'est pas propriétaire, *Crim. 10 avr. 2019*

Principe *Ne bis in idem*: homicide involontaire et manquement à une obligation de sécurité, *Crim. 9 avr. 2019*

Principe *Ne bis in idem*: homicide involontaire et manquement à une obligation de sécurité, *Crim. 9 avr. 2019*

Principe *Ne bis in idem*: homicide involontaire et manquement à une obligation de sécurité, *Crim. 9 avr. 2019*

#### Presse et communication

Distribution de la presse (modernisation): présentation d'un projet de loi

#### Procédure pénale

Mandat d'arrêt européen (droits fondamentaux): risque de traitement inhumain et dégradant, *Crim. 26 mars 2019*

Cour d'assises (réclusion criminelle): obligation de justifier la période de sûreté, *Crim. 10 avr. 2019*

764

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Nouvelle-Calédonie (« loi du pays »): inconstitutionnalité partielle du régime, *Cons. const., 12 avr. 2019*

Nouvelle-Calédonie (« loi du pays »): inconstitutionnalité partielle du régime, *Cons. const., 12 avr. 2019*

#### Fiscalité

Plus-values (cession de valeurs mobilières): constitutionnalité du régime, *Cons. const., 12 avr. 2019*

765

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Travail forcé (mineure étrangère): indemnisation du préjudice économique, *Soc. 3 avr. 2019*

Différence de traitement (date de présence): pas de présomption générale de justification, *Soc. 3 avr. 2019*

Contrat de travail (prise d'acte de rupture): exclusion du droit commun des contrats, *Soc., avis, 3 avr. 2019*

Contrat de travail (prise d'acte de rupture): exclusion du droit commun des contrats, *Soc., avis, 3 avr. 2019*

Contrat de travail (prise d'acte de rupture): exclusion du droit commun des contrats, *Soc., avis, 3 avr. 2019*

Contrat de travail (prise d'acte de rupture): exclusion du droit commun des contrats, *Soc., avis, 3 avr. 2019*

Contrat de travail (prise d'acte de rupture): exclusion du droit commun des contrats, *Soc., avis, 3 avr. 2019*

Contrat de travail (prise d'acte de rupture): exclusion du droit commun des contrats, *Soc., avis, 3 avr. 2019*

Contrat de travail (prise d'acte de rupture): exclusion du droit commun des contrats, *Soc., avis, 3 avr. 2019*

Contrat de travail (prise d'acte de rupture): exclusion du droit commun des contrats, *Soc., avis, 3 avr. 2019*

Contrat de travail (prise d'acte de rupture): exclusion du droit commun des contrats, *Soc., avis, 3 avr. 2019*

Contrat de travail (prise d'acte de rupture): exclusion du droit commun des contrats, *Soc., avis, 3 avr. 2019*

Contrat de travail (prise d'acte de rupture): exclusion du droit commun des contrats, *Soc., avis, 3 avr. 2019*

Contrat de travail (prise d'acte de rupture): exclusion du droit commun des contrats, *Soc., avis, 3 avr. 2019*

Contrat de travail (prise d'acte de rupture): exclusion du droit commun des contrats, *Soc., avis, 3 avr. 2019*

Contrat de travail (prise d'acte de rupture): exclusion du droit commun des contrats, *Soc., avis, 3 avr. 2019*

771

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Instance en cours (interruption): ouverture de la liquidation judiciaire du débiteur, *Com. 3 avr. 2019*



## POINT DE VUE

772

Lutte contre le dopage: les fédérations sportives n'ont plus de pouvoir disciplinaire par Romain Bouniol



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUE

774

L'entrée de la fraternité en droit administratif: entre acceptation du principe et restriction procédurale par Annabelle Pena

### PANORAMA

783

Concurrence-Distribution janvier 2018 - décembre 2018 par Nicolas Ferrier

### NOTES

797

EIRL: remise en cause de l'affectation, note sous Com. 6 mars 2019 par Véronique Legrand

801

Qualification de la garantie autonome et obligation de mise en garde, note sous Com. 30 janv. 2019 par Jean-Denis Pelletier

805

L'abattage, le bien-être de l'animal et la labellisation « agriculture biologique », note sous CJUE 26 févr. 2019 par Fabien Marchadier



## ENTRETIEN

808

Jean-Christophe Roda - Affaire Alstom-Siemens: l'annonce d'une possible réforme des règles européennes de concurrence

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



**\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

**Retrouvez également votre revue numérique sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)**